

Bulletin de l'Association des démographes du Québec



Des perspectives démographiques et de leurs aléas : un exemple (Tiré du Bulletin de l'Association des démographes du Québec, vol. 1, no. 5, octobre 1972 : 22-28)

Yolande Lavoie and Michel Amyot

Volume 1, Number 1, 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305709ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305709ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1713 (print)

1925-3478 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lavoie, Y. & Amyot, M. (1971). Des perspectives démographiques et de leurs aléas : un exemple (Tiré du Bulletin de l'Association des démographes du Québec, vol. 1, no. 5, octobre 1972 : 22-28). *Bulletin de l'Association des démographes du Québec*, 1(1), 22–28. <https://doi.org/10.7202/305709ar>

Des perspectives démographiques
et de leurs aléas: un exemple

Les perspectives sont non seulement un précieux instrument de planification mais encore un instrument d'analyse par la comparaison entre ce qui avait été prévu et ce qui s'est déroulé dans la réalité. C'est ainsi que la parution des premiers résultats du recensement de 1971⁽¹⁾ permet de mesurer l'écart entre les effectifs par groupes d'âges quinquennaux tels que prévus par Henripin et Légaré⁽²⁾ et les effectifs réellement dénombrés. Du même coup, on verra comment le comportement fécond des Québécoises et les phénomènes migratoires se sont écartés des hypothèses émises par les auteurs des perspectives.

L'hypothèse faible donnant des effectifs supérieurs à ceux que le recensement de 1971 a dénombrés, on bornera la comparaison à cette hypothèse et à l'hypothèse moyenne qui a été très fréquemment utilisée dans des travaux démographiques; on néglige donc ici l'hypothèse forte qui s'écarte davantage du recensement de 1971.

(1) Recensement du Canada, 1971, Population par groupe d'âges, Bulletin préliminaire (92-756, AP-5)

(2) Henripin, Jacques et Légaré, Jacques, "Evolution démographique du Québec et de ses régions, 1966-1986", Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1969, 133p.

La population totale recensée en 1971 est inférieure à la population prévue par Henripin et Légaré de 2.8% suivant l'hypothèse faible et de 4.1% suivant l'hypothèse moyenne.

Il ne suffit pas de savoir que ces prévisions sont au-dessus de la réalité, mais il convient d'établir à quel niveau les écarts sont le plus sensibles de même que la valeur et la portée de ces écarts (voir tableau et graphique annexés).

Il est évident que les 0-4 ans, survivants des enfants nés entre 1966 et 1971, sont largement surestimés: 10% suivant l'hypothèse faible et 19% suivant la moyenne. Les auteurs des perspectives ont assumé que la transition entre le comportement fécond des générations féminines nées avant 1931 et celui des femmes nées entre 1951 et 1961 se faisait de façon progressive alors qu'il semble y avoir une coupure brutale entre l'attitude des générations nées avant 1931 et celle des femmes nées après cette date relativement au nombre d'enfants qu'elles acceptent de mettre au monde. Il serait trop long ici de scruter cette question à l'aide des statistiques de l'état civil⁽¹⁾ mais il faudrait y revenir dans un travail ultérieur pour jeter plus de lumière sur ce point.

(1) Il s'agirait essentiellement ici de mettre à jour l'analyse de la fécondité telle que présentée par Henripin et Légaré au chapitre III de leurs perspectives en la complétant avec les statistiques de la période 1967-1971.

Notons immédiatement que le niveau de mortalité prévu par Henripin et Légaré, étant donné le poids minime de ce phénomène, sauf aux âges avancés, joue un rôle très faible sinon nul dans l'excédent des prévisions sur le recensement.

Bien que l'erreur sur la fécondité ait une certaine importance, les migrations sont responsables de plus de 60% de l'écart entre les perspectives et le recensement. Alors qu'Henripin et Légaré évaluèrent à +65,000 (hypothèse faible) et +150,000 (hypothèse forte) le nombre quinquennal de migrants nets futurs, la migration nette des dernières années pour le Québec s'est avérée négative et de l'ordre de 30,000 migrants pour 1970.⁽¹⁾

Si on élimine les 65,000 migrants prévus par Henripin et Légaré, les écarts entre les perspectives et le recensement se distribuent différemment (voir tableau annexé). Les écarts, lorsqu'on inverse les signes, représentent, dans l'hypothèse où le recensement de 1971 est juste, la migration nette relative, sauf pour les 0-4 ans dont on a déjà parlé et les 60 ans et plus chez lesquels la mortalité prévue joue peut-être aussi un rôle vu son importance à ces âges.

(1) Henripin Jacques, Péron Yves, Evolution démographique récente du Québec, Annuaire du Québec, 1972, pp. 202-219.

Distribution, en nombres relatifs (%), des écarts entre les effectifs prévus par Henripin et Légaré (hypothèses moyenne et faible) et ceux recensés en 1971.

Groupe d'âges	avec migration				sans migration *	
	hypothèse moyenne		hypothèse faible		hypothèse faible	
	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin
0-4	19.0	19.1	10.9	10.1	9.8	9.8
5-9	3.1	1.7	3.1	- 0.5	-	- 1.3
10-14	2.8	3.3	2.8	- 2.4	1.4	1.7
15-19	2.2	0.6	-	1.5	2.0	- 0.1
20-24	5.9	3.8	3.7	5.3 ⁵	3.8	1.6
25-29	0.5	3.9	2.2	2.3	- 2.8	0.2
30-34	2.5	5.6	3.5	2.4	- 1.3	1.2
35-39	4.9	5.2	4.3	3.0	2.0	2.3
40-44	4.7	5.4	4.7	4.9	3.8	4.2
45-49	3.4	2.7	2.8	3.2	3.2	2.7
50-54	3.2	1.9	2.5	2.5	3.4	2.1
55-59	2.2	0.8	0.6	0.8	1.6	0.5
60-64	- 0.2	- 3.1	- 1.2	- 2.2	- 0.2	- 2.5
65-69	- 0.8	- 3.3	- 2.2	- 3.3	- 1.4	- 3.7
70-74	3.4	- 2.2	- 0.6	- 2.2	0.8	- 2.2
75-79	5.8	1.4	5.8	1.4	5.8	1.4
80 +	2.3	20.9	2.3	- 6.8	2.3	6.8
Ensemble	4.3	4.0	3.0	2.5	2.2	1.4

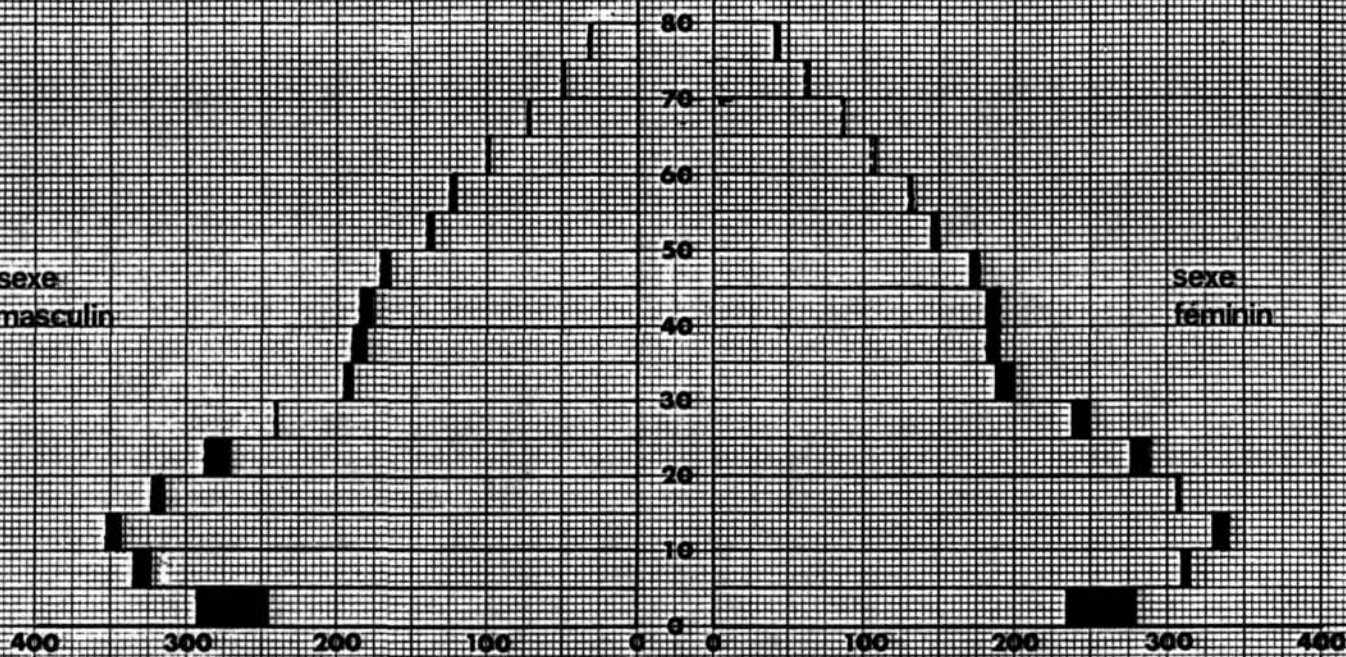
* Ce calcul a été rendu possible pour l'hypothèse faible parce que Henripin et Légaré ont calculé séparément des modèles de migration nette qu'ils ont ajoutés après coup aux résultats obtenus pour l'ensemble de la population. On a donc pu isoler les migrants. L'hypothèse moyenne étant la moyenne entre la faible et la forte après intégration des migrants, ces derniers ne peuvent être isolés aussi facilement pour cette hypothèse.

hypothèse moyenne

Age

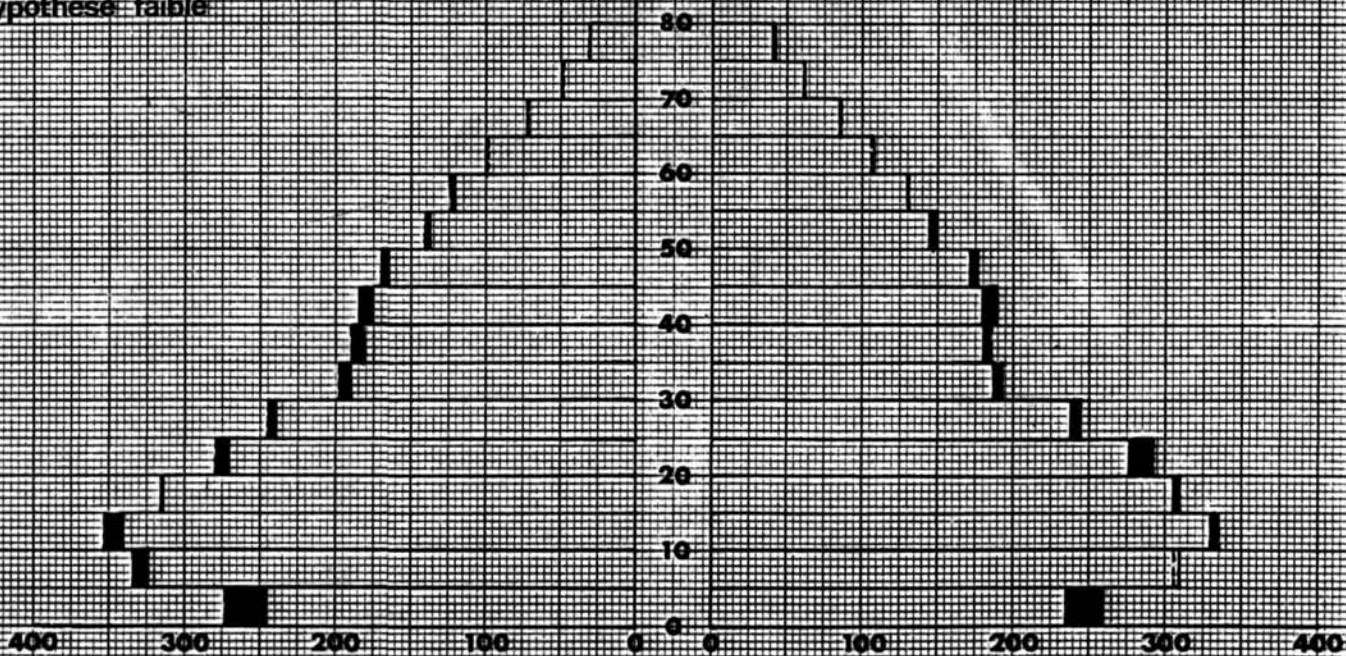
sexe masculin

sexe féminin



hypothèse faible

Age



■ excédent des prévisions sur le recensement
▨ excédent du recensement sur les prévisions

effectif des groupes
quinquennaux (en milliers)

D'une part, on s'aperçoit que l'émigration des hommes est relativement plus importante que celle des femmes: 65% des émigrants nets sont de sexe masculin - Henripin et Légaré avaient réparti la migration nette positive également entre les deux sexes---. D'autre part, on constate que les groupes d'âges compris entre 5 et 40 ans manifestent un comportement migratoire plutôt inattendu: migration positive pour les hommes âgés de 25 à 35 ans et presque nulle pour les femmes du groupe 25-29 ans; migration positive aussi pour le sexe féminin entre 5 et 10 ans et entre 15 et 19 ans. Cet état de faits serait, en partie du moins, dû à la sous-énumération de certains groupes d'âges au recensement précédent: ainsi, les 25-29 ans et les 30-34 ans de sexe masculin accusent une migration positive parce que les mêmes groupes âgés de 20-24 ans et de 25-29 ans au recensement précédent ont été sous-estimés alors. Une meilleure énumération de ces groupes au recensement de 1971 entraîne des anomalies lorsqu'on compare ce dernier avec le précédent⁽¹⁾.

Le caractère limité de cet article ne nous permet pas de pousser plus loin pour l'instant ces considérations, sinon nous risquerions de reprendre la majeure partie du travail effectué par Henripin et Légaré. Qu'il nous suffise de dire

(1) Voir à cet effet l'étude de K.J. Krotki et E. Lapierre: "Population Size from the 1966 Census of Canada in the Light of the three previous quinquennial Censuses", communication présentée au congrès annuel de la Population Association of America, Boston, Mass., 18-20 avril 1968.

en conclusion que la comparaison des effectifs prévus et des effectifs recensés met davantage en lumière certains traits de l'évolution démographique: en l'occurrence, une chute plus brutale que prévu de la fécondité et un renversement du flux migratoire net qui de positif devient négatif. Il y aurait, comme on le voit, double avantage à reprendre le travail de Henripin et Légaré: d'une part, on fournirait un meilleur instrument aux utilisateurs de ces prévisions et d'autre part, on en tirerait des éléments qui permettraient d'éclairer certains aspects de l'évolution démographique du Québec. Ceci nous amène à exprimer le voeu que les auteurs de ces perspectives ou éventuellement d'autres démographes renvoient le plus tôt possible ces prévisions à la lumière du recensement de 1971.

Yolande Lavoie
Michel Amyot